

Programme formation continue des avocats

Novembre 2025

Thème : Actualité des relations collectives au travail

Date : Jeudi 27 novembre de 14h00 à 17h00

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Recenser les évolutions du droit syndical, de la négociation collective et du rôle du CSE.
- Analyser les grands arrêts.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

Introduction

I/ Actualité du droit syndical

- A/ Syndicats représentatifs ou non.
- B/ Les représentants du syndicat dans l'entreprise
- C/ L'action en justice des syndicats

II/ Actualité de la négociation collective

- A/ Négociation et conclusion des accords

B/ Révision des accords

C/ Dénonciation des accords

III/ Actualité du CSE

- A/ Les élections professionnelles.
- B/ Les attributions du CSE

IV/ Actualité des conflits collectifs.

➤ Moyens pédagogiques : Power-Point

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Bernard GAURIAU, ancien avocat au barreau de Paris, professeur à l'université d'Angers

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.